

Communiqué de presse 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre
Berne, le 24 novembre 2023

Lumière sur une violence invisible !

Insultes, humiliations, menaces, harcèlement, interdictions et contrôle : ce sont toutes des formes de violence psychologique. Celle-ci est souvent subtile et invisible de l'extérieur. Et pourtant, elle peut entraîner des conséquences graves et mettre en danger la vie des personnes concernées. La campagne de prévention des « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre » informe et sensibilise grâce à la collaboration de plus de 250 organisations sur la violence envers les femmes et les personnes sexisées. Entre le 25 novembre et le 10 décembre, des événements et actions auront lieu dans toute la Suisse. Les « 16 jours » permettent ainsi d'augmenter la sensibilisation au sein de la population et la visibilité des offres de conseil et de soutien.

La violence psychologique, présente dans toutes les formes de violence, est largement méconnue en tant que telle. Elle s'inscrit dans la spirale de la violence domestique et constitue la forme la plus répandue dans les relations conjugales. Plus de 40% des femmes en Europe sont concernées par des expériences de violence psychologique. Près de 20% des femmes ont été stalkées au moins une fois dans leur vie. Et près de 60% des personnes LGBTQIA+ ont subi du harcèlement. Le manque d'égalité et les rapports de pouvoir inégaux sont le terreau de la violence de genre et ont pour effet de minimiser et banaliser la violence de genre, en particulier la violence psychologique.

En Suisse, la violence psychologique reste difficile à identifier et reconnaître pour les personnes qui en sont victimes. Souvent dans des situations de mise en doute, de dénigrement et d'isolation, les victimes qui réussissent à demander de l'aide professionnelle rencontrent des obstacles supplémentaires. En effet, la violence psychologique ne constitue pas une infraction pénale en soi. Les centres d'aide et services spécialisés se voient ainsi limités dans leur offre de soutien, notamment de soutien financier. Morgane Kistler, chargée de mission pour Violence Que Faire, rapporte : « 67% des questions posées sur le site de notre service de conseil en ligne concernent des situations de violence psychologique ». Le premier besoin des victimes serait d'identifier si elles vivent bien de la violence, alors que celle-ci est subtile et ne laisse pas de traces visibles. Après la prise de conscience, les personnes concernées cherchent à se protéger et à se sortir de la toile de contrôle et de dépendance tissée par leur partenaire. Morgane Kistler rajoute « La difficulté réside souvent dans le fait que bien que les personnes soient victimes des violences psychologiques répétées exercées par leur partenaire, elles ne sont pas forcément victime au sens de la loi ».

Il y a cependant des développements réjouissants : une modification du Code pénal qui incorporerait une infraction spécifique au harcèlement obsessionnel, ou stalking en anglais, est en cours afin que les incidents en ligne et hors ligne puissent faire l'objet d'enquêtes, de poursuites et de sanctions. À Lena Feldmann, collaboratrice au sein du service spécialisé de conseil sur le stalking pour la Ville de Berne, de définir : « Le stalking est un comportement unilatéral, répété, harcelant, qui dure sur une longue période et qui est dirigé contre la volonté d'une ou de plusieurs personnes. » Le stalking impacte de façon massive la vie des victimes, il est important qu'elles aient donc accès au soutien adéquat. Greta Gysin, Conseillère nationale tessinoise acquiesce : « En politique, mais aussi dans la société et au sein du corps professionnel, il reste encore beaucoup à faire pour reconnaître et prévenir la violence psychologique. Il faut adapter les lois et les procédures judiciaires comme l'exige la Convention

d'Istanbul, mais il faut aussi allouer les ressources nécessaires à la prévention et à l'aide aux victimes ! »

« La reconnaissance et l'accès aux services des centres d'aide des victimes de violence psychologique doivent être garantis » rajoute Isabel Vidal, responsable de la campagne de prévention en Suisse romande et italienne. Pour cela, il faut des ressources financières suffisantes et des mesures complémentaires. Les « 16 jours d'activisme contre la violence de genre » en appellent à une mise en œuvre conséquent de la Convention d'Istanbul et de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Cette mise en œuvre est malheureusement encore trop peu prise au sérieux. La décision scandaleuse du Conseil fédéral de ne pas financer les campagnes de prévention contre la violence en est la preuve.

Une campagne coordonnée pour la première fois dans toute la Suisse

La campagne de prévention et de sensibilisation des « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre » est coordonnée pour la première fois dans toutes les régions linguistiques suisses. Plus de 250 organisations y participent avec de nombreux événements et actions : tables rondes, lectures, projections de films, actions de rue, campagnes digitales et bien plus encore. Les « 16 jours » ont lieu depuis maintenant 16 ans en Suisse alémanique et ont contribué à donner un signal fort de la société contre la violence de genre.

Les « 16 jours » débutent le 25 novembre, Journée internationale contre la violence à l'égard des femmes. **L'action de lancement a lieu le jour précédent, soit le vendredi 24 novembre, à 12h45 à la Place de la gare de Berne.** Des témoignages de victimes de violences psychologiques anonymisés seront lus. Une action rappelant le geste d'appel à l'aide démocratisé durant la pandémie du covid-19 symbolisera l'isolement dont souffrent les personnes concernées et un appel à la solidarité.

Contact avec les médias :

Isabel Vidal, responsable des 16 jours contre la violence de genre en Suisse romande et italienne, Frieda – L'ONG féministe pour la paix
isabel.vidal@frieda.org, 078 859 90 58

Plus d'informations :

Pour plus d'informations sur les 16 jours contre la violence de genre et la violence psychologique, consultez le site web www.16jours.ch.

Vous trouverez une [fiche d'information sous ce lien](#).

Un calendrier interactif comprenant tous les événements organisés pendant les « 16 jours contre la violence de genre » est disponible sous www.16jours.ch/calendrier.

Plus de 250 organisations participent déjà aux 16 jours d'activisme, de nouvelles se joignent en permanence. Vous les trouverez [listées sous ce lien](#).

[Frieda – L'ONG féministe pour la paix](#) a lancé la campagne internationale « 16 jours contre la violence de genre » en Suisse alémanique en 2008 et la coordonne chaque année depuis. En 2023, Frieda coordonne la campagne dans toute la Suisse.

Des photos ainsi que le logo et le visuel de campagne seront [disponibles à partir du 24.11.23 ici](#).

Frieda – L'ONG féministe pour la paix, anciennement cfd, s'engage pour la paix et la justice, en mettant l'accent sur les droits des femmes et de personnes victimes de violences sexistes. Par des projets en Suisse et à l'étranger, Frieda contribue à la protection contre les violences basées sur le genre et à la promotion de la participation sociale, économique et politique. www.frieda.org